

Croix : l'ambition réussie de la coloc' entre seniors à la Villa Nouvelle



De gauche à droite: Geneviève, Marine Destroye, Jacqueline, Virginie, Noémie et Marie-Claire.
Photo Thierry Thorel - VDN

Par Gilles Marchal

Publié: 23 Mai 2022 à 18h33

Jacqueline va bientôt avoir 82 ans et, il y a de cela deux ans, elle a quitté sa chère Bourgogne pour se rapprocher de sa fille établie à Croix. Elle a d'abord emménagé dans ce qu'on appelle une résidence service – une maison de retraite pour personnes autonomes – mais elle trouvait ça « *trop grand* ». Très timide, nous dit-elle avec un petit sourire, elle se sent « *beaucoup mieux* » à la Villa Nouvelle. C'est sa fille qui lui a proposé d'emménager dans cette grande maison de la rue de la Gare imaginée par **Marine Destroye, une entrepreneuse bonduoise** salariée de la grande distribution dans une autre vie.

« Ça paraît anecdotique mais, par exemple, on a les clés, cela veut dire que je peux venir voir ma mère quand je veux »

Marine Destroye a conçu la Villa Nouvelle comme une colocation pour personnes âgées en réfléchissant à la solution d'hébergement qu'elle aimerait proposer à son papa, un ancien champion de l'Iris Club de Croix. Jacques, 84 ans, fait désormais partie locataires avec Geneviève, 82 ans, et Marie-Claire, 72 ans, qui a passé quelque temps en EHPAD suite à un accident avant d'emménager ici. Elle ne regrette pas une seconde. « *Ici je peux me réveiller quand je veux, regarder la télé seule dans ma chambre ou avec les autres dans le salon. On fait des jeux, moi je lis beaucoup, je joue du piano... C'est comme à la maison.* »

« Hyper rassurant »

Noémie, la fille de Marie-Claire, est ravie : « *C'est hyper rassurant de la savoir ici, c'est à taille humaine et il y a beaucoup de bienveillance. C'est une solution parfaite entre le maintien à domicile et l'EHPAD. On a trouvé ici tout ce qui était nécessaire. Ça paraît anecdotique mais, par exemple, on a les clés, cela veut dire que je peux venir voir ma mère quand je veux. Elle est chez elle.* »



La salle à manger de la Villa Nouvelle, entièrement aménagée et décorée par Marine Destroye.
Photo Thierry Thorel – VDN

Les résidents de la Villa Nouvelle signent **un bail locatif classique** et disposent chacun d'une chambre privée avec salle de bain et système de détection de chute. Le loyer est « *tout compris* », indique Marine Destroye : « *Charges, repas, ménage, services, coordination avec les professionnels de santé et présence d'une maîtresse de maison dix heures par jour.* »



Photo Thierry Thorel – VDN

Vivre dans une belle maison bourgeoise bien décorée, adaptée, en bénéficiant de services, cela a évidemment un prix. **Il faut compter entre 1 900 euros et 2 600 euros en fonction de la taille de la chambre**, sommes auxquelles on peut déduire environ 400 euros de crédit d'impôt. Trois places sont encore disponibles. L'une d'elle est adaptée à l'accueil d'un couple. Jacqueline, Marie-Claire, Geneviève et Jacques attendent désormais leurs nouveaux colocataires.



Marine Destroye, ici au centre, sur la terrasse de la maison. Photo Thierry Thorel – VDN

Virginie, maîtresse de maison

À la Villa Nouvelle, les colocataires ont beau être libres et indépendants, ils ne sont évidemment pas abandonnés à leur sort. **Trois maîtresses de maison** assurent, dix heures par jour et à tour de rôle, la préparation des repas, le ménage et la blanchisserie notamment. Parmi elle, il y a Virginie, une ancienne assistante maternelle reconvertie dans le troisième âge. Elle explique : « *C'était un objectif de carrière de travailler avec les personnes âgées. Ici, je gère l'intendance mais on fait aussi des jeux, on discute, je gère également les petits bobos du quotidien, les besoins des uns et des autres. C'est un endroit familial où on est présent pour les locataires.* »



Virginie est l'une des trois maîtresses de maison à la Villa Nouvelle.

Photo Thierry Thorel – VDN

La Villa Nouvelle ne vit pas pour autant repliée sur elle-même. Une chambre a été occupée un temps par un étudiant et l'objectif de Marine Destroye, la propriétaire, est d'ouvrir **la maison sur le quartier**. Elle a pour cela reçu une subvention d'un organisme de protection sociale qui va lui permettre de proposer dès septembre **des ateliers culturels et de bien-être**, deux fois par semaine pendant six mois, à une douzaine de personnes âgées isolées. De belles rencontres en perspectives, sans aucun doute.